



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 avril 2026

LES POINTS SUIVANTS ONT ÉTÉ DÉBATTUS

Le conseil approuve, à l'unanimité, le PV de la réunion du 03 avril 2026.

- **DÉLIBÉRATION 012-26 : Affectation de résultat**

Le conseil, à l'unanimité, reporte l'excédent 2025 au 002.

- **DÉLIBÉRATION 013-26 : Autorisation permanente de poursuites donnée au comptable**

Accord à l'unanimité

- **DÉLIBÉRATION 014-26 : Indemnités des élus**

Afin de neutraliser la revalorisation des indemnités, le maire demande de revoir à la baisse son indemnité. Celle des adjoints ne change pas. Accord à l'unanimité

- **DÉLIBÉRATION 015-26 : Vote des taux 2026**

Afin de tenir compte de l'inflation, les taux augmenteront de 2%. Accord par 10 voix « pour » et 1 abstention

- **DÉLIBÉRATION 016-26 : Fongibilité des crédits**

Accord à l'unanimité

- **DÉLIBÉRATION 017-26 : Budget primitif 2026**

Le conseil vote à l'unanimité le BP 2026 qui s'établit à :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
299 734.26 €	480 041.99 €	147 034.69 €	147 034.69 €

- **DÉLIBÉRATION 018-26 : Travaux 2026**

Il est prévu de mettre de programmateur à distance pour le chauffage de la salle et la mairie. Une demande de subvention sera déposée auprès de GBCA. Accord à l'unanimité

- **DÉLIBÉRATION 019-26 : Tarifs et règlement salle**

Quelques modifications. Accord à l'unanimité

- **DÉLIBÉRATION 020-26 : Régie**

La régie de recettes continuera de fonctionner comme actuellement.